

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-16-chem | Prisons XVIIe--XVIIIe siècles. Item](#)[Doublet, François, Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons \(1791\) | Transformation des prisons sous Necker](#)

Doublet, François, Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons (1791) | Transformation des prisons sous Necker

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b002_f0743**

Source**Boite_002-16-chem | Prisons XVIIe--XVIIIe siècles.**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées**[Doublet, François](#)**

Références bibliographiques**[Doublet, Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30350915f>**

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Doublet, François (1751-07-30 -- 1751-07-30)

TITRE Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer, suivi de la conclusion d'un Rapport sur l'état actuel des prisons de Paris, lue à la séance publique de la Société royale de médecine, le 28 août 1791, par M. Doublet,...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1791

EDITEUR Paris : Méquignon l'aîné , 1791

Douzel
Mensurations nouvelles
de l'église / reforme de plan,
1791

742

Travaux de construction des maisons sous Nocker

111

- Des maisons du Fort Leveigne et du petit chateau;
- Association de la construction, où on a été de
les firmes (ainsi qu'on a été chateau)

- "... Nouvelle maison de l'église et de la Roche, qui, par
sa division en plusieurs et différents, isolés les uns
des autres, et par sa répartition en la nouvelle de
la maison des maisons et de la maison de la maison
de la maison de la maison."



